

# Résumé de l'histoire du Val-des-Escholiers

Nous sommes sous le règne de Philippe Auguste. L'abbaye Sainte-Geneviève de Paris rayonne grâce au renom de ses théologiens, mais l'atmosphère religieuse n'est pas calme. Depuis plusieurs années, le roi a des démêlés avec le pape en raison de ses trois mariages mais cela ne l'empêche pas de conquérir la Normandie et de faire triompher les capétiens. En 1190, veuf d'Isabelle de Hainaut (mère de Louis VIII), il avait épousé et fait sacrer Ingeburge de Dannemark le 15 août 1193, mais l'avait répudiée trois mois plus tard. En 1196, il épousa Agnès de Méranie (Tyrol) qui lui donna deux enfants, mais le pape Innocent III le contraignit à la répudier tout en légitimant les enfants lorsque leur mère mourut de chagrin en 1201.

En cette même année 1201, quatre des meilleurs docteurs en théologie de Sainte-Geneviève, Guillaume, Richard, Evrard et Manassès décidèrent de mener une vie monacale austère et partirent vers l'Est... à la suite d'une vision leur montrant l'arbre de leur Ordre étendant largement ses ramures.

On peut penser qu'ils ont été attirés dans cette région par la renommée des évêques de Langres que Philippe Auguste, (selon Gautherot) appelait déjà Ducs et Pairs. (Comme jurés ou témoins, les pairs de France remontaient aux premiers temps de la monarchie. Au début, ils étaient, ainsi que les apôtres, au nombre de douze).

Chargés de représenter le royaume au sacre du souverain, les cinq pairs ecclésiastiques, au XII<sup>e</sup> siècle, étaient l'archevêque de Reims et les évêques de Châlons, Langres, Beauvais et Noyon.

Philippe Auguste fut sacré par son oncle l'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne, fils du grand Thibault et frère de sa mère Alix, épouse de Louis VII. Son fils Louis VIII, en 1223, fut sacré par Guillaume de Joinville, évêque de Langres, devenu archevêque de Reims.

Le diocèse de Langres peut se glorifier d'avoir été la source de la religion portée sur le trône de France par la conversion de Clovis. Car la femme de celui-ci, Clotilde, nièce de Gondobaud, roi de Bourgogne, fut redevable de son éducation et de sa sainteté aux conseils et à la direction de saint Apruncule, dixième évêque de Langres.

Au XII<sup>e</sup> siècle, dans cette région, l'abbaye de Morimond étendait son hospitalière bienfaisance et Clairvaux, où saint Bernard était mort en 1153, faisait fleurir l'influence cistercienne en de nombreux monastères. De plus, la famille de l'un de nos théologiens, Richard, futur deuxième prieur du Val, était de Narcy, canton de Chevillon, non loin de Joinville.

Donc, nos quatre compagnons, après de longues marches, s'arrêtèrent dans un lieu sauvage où, dès le XI<sup>e</sup> siècle existait un petit oratoire dédié à la sainte Vierge, en cette contrée évangélisée par saint Evrard (vers l'an 800). La légende dit qu'une source jaillit à leurs pieds et qu'ils y virent le signe indiquant leur future retraite (Vallis varbillarum).

Ils se trouvaient sur les terres des évêques de Langres (Hildouin de Vandœuvre, à cette époque). Pendant dix ans, ils menèrent une vie d'ascètes et de contemplatifs mais une trentaine d'élèves de Sainte-Geneviève de Paris vint les rejoindre, exigeant que leurs chers maîtres n'abandonnent pas l'enseignement.

Entre temps, le successeur d'Hildouin, l'évêque Robert de Châtillon s'était croisé avec Philippe Auguste contre les Albigeois et mourut à Citeaux en 1208.

Son successeur, Guillaume de Joinville, élu en 1209, oncle du sire Jean de Joinville, l'historien de saint Louis, s'intéressa vivement à nos moines et leur fit construire une chapelle dans la vallée de Verbiesles en la baronnie de Luzy. Ayant mûri leur vocation de fondation d'Ordre nouveau, ceux-ci vinrent officiellement en demander l'autorisation à l'évêché de Langres en 1210.

Ils arrivèrent providentiellement au moment d'une réception donnée en l'honneur d'un certain Frédéric qui venait d'être nommé évêque de Châlons. Les paroles de Guillaume furent si ardentes de foi et si convaincantes que Frédéric déposa sa crosse, renonça à sa nouvelle charge et demanda de se joindre aux fondateurs, désormais au nombre de cinq.

Nos moines vivaient en de modestes bâtiments construits à côté de leur chapelle ; ils décidèrent de suivre la sévère règle de saint Augustin, modelée sur celle des chanoines de Saint-Victor de Paris : ils étaient végétariens et jeûnaient du jour de l'Exaltation de la Sainte Croix (1) jusqu'au jour de Pâques. Ils partageaient leur temps entre la prière, l'étude et l'enseignement de là théologie.

Ils professaient comme le saint Evêque d'Hippone que le chrétien avait à faire face à une triple tâche :

D'abord se sanctifier soi-même en une stricte discipline ; ensuite coexister avec les pécheurs de sa propre communauté, ce qui suppose humilité et intégrité mais aussi se préparer à les réprimander et à les corriger « car les verges sont aussi une forme de la charité... ». Enfin, pour avoir une foi qui n'agisse que par amour, étudier et méditer sans cesse la sainte Ecriture.

Bien que leur règle les empêchât de recevoir des femmes, ils étaient en excellents termes de voisinage avec l'abbaye des moniales de Poulangy dont la fondation est attribuée à sainte Salaberge, au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette abbaye suivait la règle de saint Benoit.

---

(1) Le 14 septembre.

Sainte Adeline, de la famille de saint Bernard, fut abbesse du monastère et y éleva la nièce de ce dernier, sainte Asseline. Elle introduisit la réforme et l'habit blanc de Cîteaux. Une deuxième Adeline, vers 1215 et une Isabeau ou Elisabeth, en 1230, furent en fréquentes relations avec le Val et l'évêque de Langres.

Les seigneurs de Nogent et ceux de Louvières, grands bienfaiteurs de Poulangy et du Val des Escholiers, étaient inscrits au nécrologe de notre abbaye.

L'évêque Guillaume de Joinville approuva leur règle en septembre 1215 et le pape Honorius III la confirma le 7 mars 1219. Leur science et leur rayonnement furent si exceptionnels que leur influence fut immédiate et le grand nombre de vocations nécessita très vite des fondations. La première fille fut Bonvaux (3), près de Dijon, fondée en 1214, puis Belroy (4) et Notre-Dame-en-l'Isle à Troyes. Lorsque le saint prieur Guillaume mourut en 1220, il laissa 42 religieux et vers 1245, sous les ordres du 3<sup>e</sup> prieur, vingt-cinq monastères et prieurés dépendaient du Val. Cinq prieurés existaient en Belgique, car l'évêque de Langres, Robert de Torote, nommé à Liège en 1240, avait attiré ses amis. Une charmante statue de Notre-Dame du Val des Escholiers (dite miraculeuse), datant du début du 14<sup>e</sup> siècle, est encore vénérée en l'église Saint-Pholien de Liège (2).

La maison Sainte-Catherine, Ecole de Sainte-Geneviève de Paris, envoyait chaque année douze escholiers, choisis parmi l'élite de ses élèves, au Val et la réciprocité existait, d'où l'origine du nom « Val-des-Escholiers, *Val-lis Scholarium* ».

Au cours de l'hiver 1233, les étangs du Vieux Val, alimentés par de nombreuses sources et le grossissement de la Marne, provoquèrent de si violentes inondations que les bâtiments furent en partie détruits et plusieurs moines périrent noyés.

C'est alors que l'évêque Robert de Torote donna aux moines un terrain mieux situé, au lieu-dit *Corveia* devenu l'actuel Val des Escholiers. Une ancienne voie romaine franchissait la Marne, en cette riante vallée, vers Biesles (ainsi naquit le village de Verbiesles).

L'évêque ne se réservait aucun droit sur les biens du couvent. Avec le consentement de son chapitre, il exempta le Val de sa juridiction, ceci notifié dans la charte de 1236 où, pour la première fois, on voit Chaumont faire partie du Bassigny.

Bon administrateur, cet évêque obtint du roi saint Louis des lettres afin « d'assurer bonne justice entre les chevaliers et donner à la ville de Langres une nouvelle Charte et un code pénal favorable aux habitants fidèles et braves serviteurs du Roi ».

Chaumont, ainsi que Bar-sur-Aube faisaient partie du domaine des comtes de Champagne depuis la mort du dernier seigneur, Milon, qui avait engagé sa châtellenie au comte de Champagne pour subvenir aux frais de la croisade au cours de laquelle il mourut.

Consultés et vénérés, nos saints moines établirent aussi un prieuré à Chaumont ; il n'en reste qu'une porte dans la cour de la rue appelée encore

(2) Voir liste des filles du Val-des-Escholiers à la fin du résumé.

(3) Comm. de Daix, Côte-d'Or.

(4) Comm. de Bayel, Aube.

rue du Couvent. Par humilité, les supérieurs du Val ne voulurent accepter que le titre de Prieur et ils allaient se taire élire et consacrer à Sainte-Geneviève de sorte que les relations entre le Val et Paris n'ont jamais cessé.

Le sire de Joinville avait les moines en grande estime ; il vint souvent au Val et y fit une fondation d'anniversaire.

Non loin de Poulangy, Nogent subit son premier siège par l'évêque Robert de Bourgogne, puis ce furent les comtes de Champagne qui, par conquête ou acquisition, en prirent possession. En 1235, nous trouvons que Thibault IV de Champagne en affranchit les habitants alors qu'il venait d'entrer à Pampelune comme roi de Navarre.

Il est fort probable que ce fut par l'intermédiaire de Joinville, son sénéchal, que Thibault V choisit en 1268, notre vallée pittoresque, entre Verbies-les et Luzy, pour y rencontrer en grande pompe, l'évêque Guy de Genève allié à la famille royale de France, fils de Guillaume II, comte de Genève et d'Alix de la Tour du Pin.

Au lieu-dit « Les Eteaux », le prélat en grand appareil était entouré de ses archidiacres et chanoines ainsi que des seigneurs de la région. Le prince avait à ses côtés Eustache, son maréchal et Jean de Joinville, avec le cortège de toute sa cour. Il vint rendre à genoux, hommage à l'évêque, s'avouant son vassal pour les terres de Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, La Ferté-sur-Aube, Chaumont, Nogent, Coiffy et la garde de Molesmes.

Thibault IV de Navarre et Guy de Genève, deux personnages auxquels la royauté et le Val ont dû bien des faveurs.

Thibault le *Posthume* (né après la mort de Thibault III), le *Grand*, le *Chansonnier*, fut souvent en lutte avec le roi malgré les alliances familiales, car son aïeule Alix fut la mère de Philippe Auguste.

Mais, conquis par la valeur de Blanche de Castille, qu'il louait dans ses poèmes, il devint alors son loyal serviteur ainsi que celui du roi Louis IX. Ce fut sa petite-tille Jeanne qui épousa le futur Philippe le Bel lui apportant avec la Champagne ses terres de Bar-sur-Aube et de Chaumont.

L'évêque Guy de Genève, grand ami et protecteur du Val, eut un long épiscopat sans cesse lié aux événements du royaume de France.

Le roi saint Louis laissa au Val-des-Escholiers une somme de 100 livres sur sa propre cassette. Il est permis de penser que ce fut par l'intermédiaire de l'évêque Guy de Genève que ce leg fut transmis, car il accompagna le roi dans la croisade où il reçut ses dernières volontés et son dernier soupir et ce fut lui qui, sous les murs de Tunis, proclama roi Philippe le Hardi.

Lors de cette funeste croisade mourut aussi l'héroïque et saint Thibault V de Navarre, fils du précédent. Nous retrouvons l'évêque Guy au sacre de Philippe le Hardi, puis comme exécuteur testamentaire de ce roi et précepteur des « enfans de France ».

C'est lui qui fit nommer le prieur du Val, Roland de Poulangy, confesseur en titre de Robert II de Bourgogne. Il est intéressant de noter que c'est à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que fut demandé l'aveu personnel de ses fautes pour recevoir le sacrement de pénitence. De ce fait, rois et seigneurs attachaient souvent un aumônier à leur suite.

Ce fut encore Guy de Genève qui protégea la jeune Jeanne de Navarre, petite-fille de Thibault IV, et fille d'Henri III. Il la fit reconnaître capable de recevoir l'hommage à douze ans et lui donna comme aumônier un moine du Val, Jean des Granges. Il était naturellement présent au mariage de sa pupille avec Philippe et à son sacre comme reine de France à Reims, en 1286.

Cette charmante et spirituelle reine Jeanne avait hérité des goûts littéraires de son aïeul. Aussi belle que généreuse, elle fonda, en 1304, le Collège de Champagne, connu sous le nom de Collège de Navarre, établi en faveur des pauvres étudiants champenois mais ouvert à toute la jeunesse française, si bien que Mezeray l'appelle « le berceau de la noblesse française et l'honneur de l'Université de Paris » (5).

Nos moines étaient ses fidèles conseillers et, à la suite d'une guérison de son mari, ayant promis la construction d'un prieuré, elle fonda Bel Roy, non loin de Bayel, deuxième fille du Val-des-Escholiers.

Grande protectrice du Val, cette bienfaitrice reine eut une triste fin car on accusa son mari de l'avoir empoisonnée, en 1304. Le roi mena une politique ambitieuse peu appréciée par le vieillard Joinville que Jeanne vénérât et avait conservé comme sénéchal de la Champagne, en lui conseillant d'écrire ses mémoires.

Après la mort de Jeanne, Philippe le Bel eut comme aumônier un autre moine du Val, Jean de Grandpré, qui eût, je suppose, fort à souffrir des scandaleuses et tragiques amours des trois charmantes belles-filles du roi avec les frères d'Aulnay.

Elles étaient trois bourguignonnes : Marguerite, femme de Louis, Jeanne, femme de Philippe, comte de Poitiers, et Blanche, femme de Charles, comte de la Marche.

Pendant les grandes querelles avec le pape Boniface VIII, le conseiller du roi fut un moine théologien d'origine anglaise, Guillaume d'Occam, tandis que Boniface avait à ses côtés Arnaud de Villeneuve, savant qui découvrit l'acide sulfurique. En ce même temps, un autre moine anglais, Roger Bacon, venu à Paris, trouvait la poudre à canon et le télescope.

Philippe le Bel ayant fait nommer l'indigne pape Clément V, celui-ci s'établit en Avignon où la papauté devait rester soixante-dix ans.

Cette terrible époque fut aussi marquée par le martyre des Templiers qui possédaient des biens importants dans notre région. Lorsqu'ils furent mis à mort, on dit que leur Grand Maître, Jacques de Molay, au milieu des flammes, assigna le Pontife et le roi à paraître dans l'année au Tribunal de Dieu. Ce qui advint en effet (1314). A la fin de sa vie, le roi avait proscrit les luttes meurtrières entre les seigneurs mais son fils, Louis le Hutin, les permit à nouveau, tout en affranchissant les serfs et rappelant les juifs chassés et dépouillés par son père.

Pendant ce temps que devenaient les évêques et leurs amis, nos moines ? Il avait été difficile de succéder à un prélat de la valeur de Guy de Genève qui mourut fin 1290 ou début 1291. Il fallut une période de quatre années de « gardiens de l'évêché » avant la nomination de Jean de Rochefort,

---

(5) Hist. de la Champagne, Poinsonon.

vertueux évêque qui mourut trop tôt, après avoir été un modèle de dévouement pendant la famine de 1304. Nos moines l'aidèrent de leur mieux mais l'époque était dure et ils souffraient encore des brigandages des hommes du comte de Bar, pilliers d'Andelot (1297). En cette même année 1297, et en 1299, eurent lieu deux grands chapitres au Val-des-Escholiers pour répartir les ressources venant des nombreux prieurés dont les revenus en argent étaient réunis à la Maison Mère du Val, en un coffre muni du sceau de l'Ordre.

Nous ne pouvons nous étendre autant qu'il conviendrait sur cette époque troublée par les luttes seigneuriales provenant de l'arrivée successive au trône des fils de Philippe le Bel, s'appropriant les droits sur la Champagne et la Brie au détriment de leur nièce Jeanne, tille du Hutin et victime de la loi salique. Elle fut mariée très jeune à Philippe d'Evreux par son tuteur Eudes, duc de Bourgogne et sera la mère de Charles le Mauvais.

Jeanne d'Evreux et son époux, par lettre de juillet 1336, consacraient l'indissoluble réunion de la Champagne et de la Brie à la couronne de France, mais ce ne fut qu'en novembre 1361 que les lettres patentes du roi Jean, fils de Philippe de Valois, ordonnèrent expressément cette réunion.

Charles le Mauvais, se souciant peu des engagements paternels et des lettres patentes, en appellera des traités passés et ne craindra pas de s'unir aux ennemis de la France, en l'occurrence les Anglais.

De droit, la Champagne était réunie à la Couronne. Mais de fait, elle était démembrée au profit des grands vassaux auxquels les rois avaient dû concéder de nombreux privilèges et qui suivaient, en politique, les partis de Bourgogne ou de Navarre dont les armées décimaient le royaume.

Depuis Philippe le Long, le bailli de Chaumont avait été invité à établir une capitainerie dans sa ville, afin de la protéger.

Philippe VI de Valois était mort en 1350. Son fils Jean fut sacré à Reims dans une ville presque dépeuplée par les hostilités des partis, la peste et la famine. Cependant, cruel contraste, les fêtes durèrent une semaine. Le nouveau roi ne sut qu'aggraver les maux en blessant la noblesse et indisposant le peuple par l'impôt sur le sel (la gabelle).

Bien que Charles le Mauvais fût marié avec la fille du roi Jean, il fit alliance avec Edouard III d'Angleterre, imitant en cela Robert d'Artois, prétendant au duché de Bourgogne mais retiré par dépit en Angleterre depuis qu'il avait été condamné par le roi, son beau-frère.

Edouard III avant épousé ces querelles, ce furent les causes premières de la guerre de Cent Ans, qui devait ruiner la France et notre diocèse en particulier car le mariage de Blanche, veuve du dernier comte de Champagne, avec Edouard de Lancastre, avait apporté à la Maison d'Angleterre plusieurs châtellenies champenoises.

Lorsque le roi Jean réussit à faire emprisonner Charles le Mauvais, l'indignation des seigneurs grandit et la guerre s'étendit en France. Puis, quand survint la bataille et défaite de Poitiers (sept. 1356), ce fut l'invasion de nos contrées par les Anglais.

Quand le dauphin Charles pensa pouvoir gouverner et se faire un parti avec l'aide du peuple de Paris, il voulut s'appuyer sur le prévôt des marchands, Etienne Marcel, mais celui-ci avait pris une autorité dont il ne vou-

lait pas se laisser déposséder et pour l'affirmer, fit tuer devant le Dauphin, les maréchaux de Normandie et de Champagne, ceci dix jours après les Etats Généraux du 22 février 1358. Ils avaient été convoqués 70 fois depuis Philippe le Bel.

Les hauts personnages tués aux pieds du Dauphin étaient : le maréchal de Normandie Robert de Clermont, le maréchal de Champagne, Jean de Conflans, et plusieurs de leurs compagnons dont Henri de Bar, capitaine de Châlons pour lequel le dauphin avait beaucoup d'amitié ; ce dernier fut probablement enterré au Val-des-Escholiers et ceci expliquerait pourquoi fut donné au Val le tableau de Giraud représentant cette scène cruelle et mémorable.

Dans cette même année 1358, l'insurrection de la Jacquerie éclata dans l'Ile-de-France et la Champagne. Il est dit que dans les bailliages de Chaumont et de Vitry, on faisait la guerre aux prêtres autant qu'aux nobles. Vignory et Saint-Dizier eurent particulièrement à souffrir. Froissart écrit : « Si Dieu n'y eut mis remède par sa Grâce, tous riches gens eussent été détruits et Sainte Eglise après ».

Tout cela nous fait mieux comprendre que le climat entourant notre monastère n'était pas de tout repos et ne le fut pas davantage pendant les quarante années du règne de Charles le Bien-Aimé, roi fou.

Lorsque le roi Jean avait été fait prisonnier, sa rançon fixée à trois millions d'écus devait être payée en trois ans avec des otages garantissant le paiement. Trois cités champenoises furent désignées responsables : Reims, Troyes et Châlons. Pour cette dernière ville, Chaumont dut participer pour une somme annuelle de cent cinquante livres à payer « si longuement que les otages châlonnais seraient en Angleterre ».

Bientôt, la France toucha le fond de l'abîme, le Dauphin fut déshérité et Henri V, roi d'Angleterre, proclamé roi de France au honteux traité de Troyes (1421).

Il est certain que le Val fut touché ensuite par les échos de l'épopée de Jeanne d'Arc, son entrée à Troyes, le sacre de Charles VII à Reims et le martyre de la Sainte, car un Langrois, Guillaume Erard, recteur du Collège de Navarre, fut un de ses pires détracteurs avec Cauchon, également champenois. Jeanne fut aussi victime des docteurs de l'Université de Paris qui avaient des sympathies parmi les Anglais et étaient plutôt hostiles à la papauté.

Ce ne fut qu'après le traité d'Arras (1435) que notre contrée fut enfin délivrée et que Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, seigneur de Fouvent et Vignory, revenu à l'obéissance à son souverain (Charles VII) après bien des bagarres, reprit aux Anglais les forteresses de Montigny et de Nogent-le-Roi. Il est raconté que pour les faire sortir de Nogent, il fallut leur compter trois mille écus d'or. Le roi, ne pouvant les rembourser, abandonna la jouissance de la ville à Jean de Vergy qui, finalement, la remit officiellement en 1440 au roi Charles, arrivé à Langres et venu à Chaumont le 21 février.

Charles VII, si ingrat envers Jeanne d'Arc, accorda de nombreux privilèges à la ville de Langres, en même temps qu'il donnait à l'église de France la charte connue sous le nom de Pragmatique Sanction de Bourges et se réservait le droit de lever une troupe armée.

La réhabilitation de Jeanne eut lieu en 1460, peu de temps avant la disparition de Charles VII, mort probablement d'un cancer de la gorge, à 48 ans.

A cette époque, le dauphin (futur Louis XI) était exilé. Il avait demandé asile à son oncle Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui avait donné jouissance du château de Genappe en Brabant. Par reconnaissance envers lui, à l'occasion de son sacre en 1461, avant de recevoir l'onction royale, Louis XI tira soudain son épée, et la remit au duc de Bourgogne en le priant de le faire chevalier ce qui n'empêcha pas plus tard ses luttes avec les bourguignons jusqu'à la réunion du duché de Bourgogne à la Couronne en 1477 et la création du Parlement de Dijon. Jean Juvénal des Ursins sacra le roi et l'évêque de Langres, Guy Bernard assistait à cette grandiose cérémonie, probablement accompagné d'un moine du Val, Jean Nervet, confesseur du roi.

Les meilleures relations avaient continué d'exister entre notre région, Paris et la cour de France, où l'autorité des théologiens du Val-des-Escholiers était reconnue. La vie de Jean Proth en témoigne : un jeune garçon, natif de Brottes, près de Chaumont, fut remarqué par son intelligence et envoyé par nos moines à l'abbaye sainte Geneviève à Paris, pour y compléter ses études en théologie. Il se nommait Jean Proth (ou Perrot). Il était si exceptionnel qu'à l'âge de 25 ans, il fut nommé à l'unanimité prieur du Val-des-Escholiers (1453). Mais trop dynamique pour y rester, au bout de quatre ans, il retourna à Paris où il bouscula pas mal de traditions et, contestataire de l'époque, se fit quelques ennemis à l'abbaye, et beaucoup d'admirateurs et d'amis à la cour, si bien qu'il fut nommé orateur à la Cour et fut aussi confesseur de Louis XL

Ayant été présent au moment de la visite d'un légat du Pape Paul II, celui-ci se prit d'amitié pour Jean Proth et lui facilita deux voyages à Rome. C'est alors que furent accordés de nombreux privilèges à l'ordre du Val-des-Escholiers qui possédait une admirable bibliothèque. Le monastère ne relevait que de l'autorité du pape ; l'exemption temporelle et juridique des évêques de Langres, précisée par la bulle d'Innocent IV, au XIII<sup>e</sup> siècle, fut renouvelée par celle de Paul II en 1469.

Quelque temps après, Jean Proth fut nommé aumônier du roi de Sicile, mais il mourut à Marseille en 1474, n'ayant que 46 ans. Il est certain qu'auparavant, il était retourné souvent au Val car il y convoqua plusieurs chapitres généraux. Il avait été prier à la chapelle du saint Sépulcre que venait de faire édifier, en l'église de Saint-Jean, Marguerite de Baudricourt, veuve de Geoffroy de Saint-Belin, chambellan du roi et bailli de Chaumont.

Jean de Montmireil (né à Chaumont en 1409), évêque de Vaison, était référendaire du pape Sixte IV. A la mort de Jean Proth, le pape le fit nommer abbé du Val mais il céda son droit (1474).

Ce fut en 1475 que le pape Sixte érigea l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont en collégiale et, par une bulle, accorda l'indulgence du Grand Pardon. Les immenses rassemblements populaires qui en résultèrent, déchaînés, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, « Les Diableries » ajoutées aux personnages des théâtres qui, dans la ville, représentaient les épisodes de la vie de Saint Jean.



Sous l'évêque Michel Boudet qui assista au sacre de François I<sup>er</sup>, le curé de Poinson-lès-Nogent devint prieur général de l'Ordre du Val des Escholiers.

Sous le prieur Clément Cornuot qui eut une réputation de sainteté (1519-1539), une bulle du pape Paul IV érigea le Val-des-Escholiers en abbaye ; mais ce fut la fin de son rayonnement spirituel.

Comblé de privilèges et d'honneurs, le Val mit cent ans à s'effondrer. Comme tant d'autres, le monastère tomba en commende avec l'évêque, Claude de Longwy, nommé abbé mais qui résigna en faveur de Bertrand du Chatel.

Puis, l'abbaye parut inféodée à la maison de Choiseul dont un membre habitait au château de Chamarandes et faisait nommer les prieurs à sa guise. Une déplorable administration, l'abandon de la règle, les mauvaises mœurs entraînèrent la plus triste réputation contrastant avec le rayonnement des saints fondateurs.

En 1543, Charles Quint avait conclu un traité d'alliance avec Henri VIII d'Angleterre contre François I<sup>er</sup>. Il venait de vaincre en Tunisie et de traverser l'Italie en triomphateur. Il rêvait d'atteindre Paris.

La France commençait à la Meuse ; il entra par la frontière champenoise en 1544. Ce fut la résistance courageuse de Saint-Dizier (où mourut le prince d'Orange) qui fit échouer la marche des Impériaux.

En 1549, un tremblement de terre ébranla la région.

Un ami du cardinal de Guise, Jean Benoit, fut nommé abbé et entraîna le Val dans son parti fanatique à Chaumont.

Bien qu'il y ait eu vingt commanderies de l'Ordre de Malte en Champagne, ce fut là cependant que le protestantisme trouva ses premiers partisans et engendra des luttes acharnées au XVI<sup>e</sup> siècle après le massacre des huguenots à Wassy par les hommes du duc François de Guise, prince de Joinville (1562). (Il est intéressant de savoir que la branche des Guise fit de Joinville une principauté qui passa dans la famille d'Orléans, si bien que l'un des fils de Louis-Philippe porta le titre de Prince *de Joinville*).

Andelot, si souvent éprouvé, fut brûlé par les calvinistes en 1570. Haine et vengeance avaient été déchaînées tandis que l'humeur guerrière du clergé avait apporté un grand relâchement dans la discipline ecclésiastique.

Langres ordonnait en février 1577 aux gardiens de ses portes « d'empêcher d'entrer ceux de Chaumont, trop ardents ligueurs », et d'autre part, Chaumont défendait « sous peine de mort » de fréquenter les Langrois.

Ce fut le temps de la grande rivalité entre le maire de Langres, Jean Roussat, avec Dinteville et Châlons.

Au milieu de tant de bagarres, l'année 1566 n'eut que huit mois et dix-sept jours du 14 avril au 31 décembre, car un édit de Charles IX, mis en vigueur en 1567, avait fixé le commencement de l'année au 1<sup>er</sup> janvier.

Le pape était renseigné sur la décadence du Val.

Déjà, il avait envoyé Louis de Vornay, premier réformateur, qui échoua dans sa mission malgré deux chapitres généraux convoqués en 1600 et 1614.

Puis, il envoya un éminent ambassadeur, Laurent Michel, ancien curé de Chauffourt, qui se heurta à de multiples difficultés ; il convoqua de nouveaux chapitres généraux en 1620 et 1627 et enfin, après de nombreuses démarches, soutenu par le cardinal de La Rochefoucauld, il obtint par une bulle d'Innocent X en octobre ou novembre 1637 l'union de l'Ordre du Val-des-Escholiers à la Congrégation de France. Les moines devenaient chanoines réguliers avec une règle très adoucie et l'élection triennale de l'abbé, élu à Paris par le Chapitre général des Génovéfins. Mais le Val-des-Escholiers conservait droits et privilèges de chef d'Ordre.

Laurent Michel consacra toute sa compétence, son dévouement et sa vie à sauver le Val mais il ne put lui rendre son rayonnement primitif. Il s'était d'abord installé au Prieuré de Chaumont mais vint mourir au Val-des-Escholiers qu'il aimait tant. Il était vénéré de tous et fut enterré dans une chape brodée par les dames de Chaumont.

A la Bibliothèque nationale se trouve la description des gravures qui ornent sa pierre tombale malheureusement brisée et très abîmée. Les ossements des premiers fondateurs furent, à cette époque, placés sous une dalle en marbre noir jumelle de la sienne.

Le Val toujours en difficultés vers 1625, famine et misère régnaient autour de lui. La ville de Langres nourrissait 700 pauvres qui lui coûtaient 700 livres par semaine. La générosité de l'évêque Sébastien Zamet fut exemplaire, et c'est à cette époque qu'il fit venir les Jésuites à Chaumont dans le but de s'occuper de l'instruction de la jeunesse et probablement pour suppléer à la carence du Val-des-Escholiers. Cependant pour cette fondation du collège de Jésuites on recourut à M. de Bollogne, prieur commendataire du Val-des-Escholiers qui résidait à la cour, comme conseiller aumônier de Louis XIII - 1617, tandis que Laurent Michel tentait de sauver le Val.

Le Bassigny fut ravagé par les Suédois et les Croates en même temps que par la peste qui, en trois mois, fit mourir 600 personnes à Nogent, vers 1636.

A partir de juin 1636, pendant près de sept mois, la peste fit plus de deux mille victimes à Chaumont. Quand les malades dépassaient les limites du lieu qui leur était réservé à Chaumont-le-Bois, ils étaient « arquebuses ».

En 1652, tandis qu'une nouvelle disette régnait, l'abbaye du Val subit de grands dommages par les Lorrains qui, n'ayant pu prendre Langres, dévastèrent la vallée de la Marne jusqu'à Saint-Dizier (6).

En cette même année 1652, fut nommé, après la réforme de Laurent Michel, le premier prieur relié à la Congrégation de France. Il était né à Biesles et se nommait Gabriel Barbier : homme de science et de dévouement, il fit grand bien autour de lui, s'efforçant par une inépuisable charité d'effacer les tristes souvenirs. Il mourut à Châtillon et son cœur fut rapporté au Val-des-Escholiers. De cette époque date la lettre du Père Blanchard relatant son voyage Paris-Lé Val, à cheval, à travers les inondations de 1658 (Voir : *Cahiers Haut-Marnais*, n° 110).

Notons que depuis 1571, Troyes avait son coche pour Paris, voyage qui ne se faisait pas sans aventures et mauvaises rencontres. En 1602, le prévôt

(6) Annuaire de la Hte-Marne. p. 145.

de Paris fit un règlement fixant à 4 livres 10 sols le prix du voyage et à 2 sols 2 deniers la taxe à percevoir par le commissaire général des coches publics, R.A.T.P. de ce temps.

Dès 1620, Chaumont avait organisé la première messagerie de Paris. Deux émissaires partaient de Chaumont le dimanche, arrivaient à Paris le jeudi, distribuaient colis et lettres vendredi et samedi et repartaient le dimanche suivant.

La Champagne si souvent meurtrie, devait encore subir des désastres pendant la guerre de Trente ans, tandis que Richelieu faisait abattre châteaux et fortifications qu'il jugeait « inutiles ».

La réunion de la Franche-Comté à la Couronne en 1678, ayant ramené plus de tranquillité, Louis XIV put, en paix, s'arrêter à l'évêché de Langres et venir à Chaumont ; visite qui coûta très cher à la ville qui voulait le recevoir dignement.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un des abbés du Val fut ardent janséniste influencé par le foyer janséniste de Chamaranthes, mais cela n'entraîna guère de conséquences car il n'y avait plus que neuf moines au Val-des-Escholiers.

Bien loin était le temps de son merveilleux rayonnement, quand ses élèves partaient fièrement pour l'Ecole Sainte-Geneviève de Paris.

Si nos moines n'étaient plus guère influents, il n'en était pas de même pour l'évêque de Langres, Gilbert de Montmorin, souvent admis à la cour de Louis XV, et si respecté, dit-on, que le roi disait quand il entrait : « Taisons-nous ou changeons de discours, voici l'évêque de Langres. »

Une partie des bâtiments du Val était déjà en ruine et le déclin se poursuivait tandis que le nombre des moines diminuait encore puisqu'au moment de la Révolution il n'y avait plus que trois ou quatre moines.

Le dernier abbé, Jean Rémy Cloquet, ami de la famille Denys de Damrémont de Chaumont, bénit le mariage de Mademoiselle Denys de Damrémont avec Jacques Louis Bourlon de Rouvre, de Colombey-les-Deux-Eglises et pendant la Révolution il exerça en secret son ministère, aidé par la famille Denys qui se cacha et n'émigra pas.

Conseiller et ami de Madame de Damrémont, il semble qu'il l'ait encouragée à acheter les terres du Val quand la communauté fut supprimée en 1790.

Madame de Damrémont, mère du général comte de Damrémont, reçut au Val, en 1837, le corps municipal de Chaumont venu lui annoncer la mort de son fils au siège de Constantine.

Les enfants du général héritèrent des terres de Damrémont, près de Bourbonne et ce fut alors Madame Jacques Bourlon de Rouvre qui devint propriétaire du Val-des-Escholiers.

Entre les mains de la famille, le Val continua d'être mêlé à l'histoire de la France. En effet, à l'occasion de la guerre de 1914-1918, la propriété fut mise à la disposition du général Pershing, Commandant des troupes américaines, pour y établir sa résidence et celle de son état-major.

Les bureaux du Quartier Général se trouvaient à Chaumont, mais ce fut dans le bureau du Val-des-Escholiers que fut envoyé le fameux télégramme demandant le concours des derniers renforts américains. Des noms illustres

sont attachés à la rédaction de ce télégramme ; le maréchal Foch, accompagné du général Weygand, Messieurs Clemenceau et Tardieu étaient réunis auprès du général Pershing pour prendre cette décision.

Un livre d'or contient de précieuses signatures, en particulier celles du Président Wilson, du roi Albert et de la reine Elisabeth, venus de Belgique, après l'armistice, en même temps que Douglas Haig, général en chef de l'armée anglaise.

Pendant la guerre de 1940, le Val fut réquisitionné par les Allemands et malmené par les S.S. qui s'y installèrent.

Après leur départ, quand les Américains arrivèrent, ils établirent dans le château un centre de repos pour leurs soldats.

En souvenir de l'accueil fait au général Pershing en 1917, ils eurent la délicatesse de remettre en état les allées du parc défoncées par les tanks. Une équipe de prisonniers accomplit ce travail.

A titre amical, le général Pershing était revenu plusieurs fois au Val après la guerre de 1914 et, en 1960, à l'occasion du centenaire de sa naissance, le général Flemming, chef des armées américaines, vint faire revivre le passé en une émouvante cérémonie au Val-des-Escholiers.

Edith BOURLON de ROUVRE.

#### FILIIATION DU VAL-DES-ESCHOLIERS

Abbaye chef d'ordre : Notre-Dame du Val-des-Ecoliers (Haute-Marne, comm. de Verbiesles), fondée en 1201.

Prieurés cures en dépendant :

1° Choignes, Haute-Marne, arr. et cant. de Chaumont.

2° Mareilles, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. d'Andelot.

3° Cirey-lès-Mareilles, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. d'Andelot.

4° Vouécourt, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Vignory.

5° Montigny-sur-Aube, Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine.

6° Veuxhailles, Côte-d'Or, arr. de Châtillon, canton de Montigny-sur-Aube.

7° Blessonville, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Châteauvillain.

8° Neuilly-sur-Suize, Haute-Marne, arr. et cant. de Chaumont.

9° Chauffourt, Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Montigny-le-Roi.

1<sup>re</sup> fille : Notre-Dame de Bonvaux (Côte-d'Or, comm. de Daix, arr. et cant. de Dijon-nord). Prieuré tonde en 1214. Une fille : Notre-Dame de Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or, arr. de Dijon). Prieuré fondé en 1217).

2<sup>e</sup> fille : Notre-Dame de Belroy (Aube, comm. de Bayel, arr. et cant. de Bar-sur-Aube). Prieuré fondé en 1217. Une fille : Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes (Aube). Prieuré fondé en 1222. Ce prieuré a deux filles :

1° Notre-Dame de Choisel (Marne, comm. de Chichey, cant. de Sézanne), prieuré.

2° Sainte-Catherine de Paris. Prieuré fondé en 1229 et qui a 8 filles, savoir :

a) Saint-Eloy de Longjumeau (Seine-et-Oise, arr. de Corbeil), Prieuré fondé en 1235.

b) Notre-Dame de Mons (Belgique). Abbaye.

c) Sainte-Geneviève de Marsiaco.

d) Notre-Dame du Parc d'Harcourt (Eure, cant. de Brionne). Prieuré fondé en 1257 et dont dépendent 5 prieurés-cures :

— Bray (Eure, cant. de Beaumont-le-Roger) ;

— Rouge-Perriers (Eure, cant. de Beaumont-le-Roger) ;

— Le Thuit-Signol (Eure, cant. d'Amfreville) ;

— La Haye-Le-Comte (Eure, canton de Louviers) ;

- Ecardenville (Eure, cant. de Beaumont-le-Roger).

e) Saint-Nicolas de Laon (Aisne). Prieuré fondé en 1263.

f) Saint-Georges de Grange (Yonne, comm. de Villebougis, arr. de Sens, cant. de Chenoy). Prieuré fondé en 1271, et de qui dépend le prieuré-cure de Saint-Maximin de Sens.

g) Saint-Louis de Royallieu (Oise, arr. de Compiègne), transféré plus tard à Saint-Jean-aux-Bois (Oise, arr. de Compiègne). Prieuré fondé en 1303 et dont dépendait le prieuré-cure de Lingèvres (Calvados, cant. de Balleroy).

h) Notre-Dame d'Hennemont (Seine-et-Oise, comm. de Saint-Germain-en-Laye). Prieuré fondé en 1299 et de qui dépendait le prieuré-cure de Saint-Léger (comm. de Saint-Germain-en-Laye).

3° fille : Notre-Dame d'Epineuseval (Haute-Marne, comm. de Villiers-aux-Bois, cant. de Wassy). Prieuré fondé en 1219.

4° fille : Notre-Dame des Ermites (Haute-Marne, comm. de Wassy). Prieuré fondé en 1216.

5° fille : Saint-Jacques de Pont-sur-Seine (Aube, cant. de Nogent-sur-Seine).

6° fille : Notre-Dame de Landèves (Ardennes, comm. de Ballay, cant. de Vouziers). Abbaye fondée en 1219.

7° fille : Notre-Dame de Beauchamp (Meuse, comm. de Clermont-en-Argonne, arr. de Verdun). Prieuré fondé en 1220. Une fille : Dieu-s'en-Souviens (Meuse, comm. de Louppy-le-Château, arr. de Bar-le-Duc, cant. de Vaubécourt). Prieuré ;

— et un prieuré-cure : Vraincourt (comm. de Clermont-en-Argonne).

8° fille : Saint-Paul de Reims (Marne). Prieuré fondé en 1258.

9° fille : Notre-Dame de Géronsart (Belgique, comm. de Jambes, prov. de Namur). Abbaye fondée en 1221. Une fille :

Notre-Dame de Liège (Belgique). Abbaye qui a eu 2 filles :

1. Notre-Dame de Houffalize (Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Bastogne). Prieuré.

2. Saint-Sulpice de Léau (Belgique, prov. de Brabant). Prieuré qui a une fille :

Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines (Belgique). Prieuré.

L'ordre du Val-des-Ecoliers a en outre occupé le prieuré de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube.

**OUVRAGES CONSULTÉS**

- POINSIGNON(Maurice), *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, 1896, 3 t.
- MATHIEU (l'abbé), *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*, 1844.
- JOLIBOIS (Emile), *La Haute-Marne ancienne et moderne*, 1858.
- VIGNIER (Jacques), *Décade historique du diocèse de Langres*, publ. par la Soc. hist. et archéologique de Langres, 1891, 2 vol.
- ROUSSEL (l'abbé). *Le diocèse de Langres. Histoire et statistique*, 4 t., 1873-1879.
- Annuaire de la Haute-Marne pour l'an XII de la République.
- LORAIN (l'abbé), *Histoire du collège de Chaumont...*, 1909.
- CARNANDET (J.), *Géographie historique, industrielle et statistique du département de la Haute-Marne*. 1860.